

Le Plessier-sur-Saint-Just (Oise)
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 9 avril 2021

Convocation du 2 avril 2021.

Le neuf avril à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Plessier sur Saint Just sous la Présidence de Monsieur François LEFÈVRE, Maire.

Assistaient à la séance : LEFÈVRE François, LEFÈVRE Maryse, GAMAIN Serge, SCHOUVEILER André, BODERE Cyril, BREGEA Guillaume, FOURNIER Amélia, CARON Cindy, DECUIGNIERE Elisabeth, GUILBERT Stéphanie, ZIELINSKI Christian.

Madame PFEIFFER Odile donne procuration à Madame LEFÈVRE Maryse

Monsieur BAUDIN Joël donne procuration à Monsieur SCHOUVEILER André

Madame LEFÈVRE Isabelle donne procuration à Monsieur LEFÈVRE François

Absente : CARON Tiphaine

Est élue secrétaire de Séance : Madame Maryse LEFÈVRE

1 – Délibération : Affectation du résultat 2020 commune

Le conseil municipal après en avoir délibéré DECIDE d'affecter le résultat sur le BP 2021 comme suit à l'unanimité :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL		SOLDE (+ou-)	DEPENSES	RECETTES
Reste à réaliser	Investissement			
	fonctionnement			
Section D'investissement	résultats propres à l'exercice 2020	24 533.28	K -30 857.61	N +55 390.89
	solde 2019 reporté (ligne 001 du BP 2020)	L - +97 591.39	K+L si L négatif	
	solde global d'exécution	+122 124 .67		/
Section de Fonctionnement	résultats propres à l'exercice 2020	+77 979.51	P -332 233.33	Q 410 212.84
	résultat 2019 reporté (ligne 002 du BP 2020)	M +121 953.01	P+M si M négatif	Q+M si M positif
	résultat global à affecter	© +199 932.52	/	
Résultats cumulés (hors restes à réaliser)		C +- B +322 057.19	K+P+L+M	N+Q+L+M
AFFECTATION DU RESULTAT		En réserve 1068 en recettes d'investissement		0
		Report en fonctionnement 002 en recettes		199 932

2- Vote des taux et taxes locales 2021.

Le Conseil Municipal après en avoir Délibéré décide d'augmenter de 1 % les taxes de la manière suivante :

Taxe foncier bâti : 55.77

Taxe foncier non bâti : 44.08

13 pour (dont compris trois procurations) 1 contre

3- Délibération : vote du budget primitif communal 2021

Le conseil municipal après en avoir délibéré DECIDE de voter à l'unanimité le BP 2021 en comme suit :

FONCTIONNEMENT	En €uros
Dépenses	556 802.00
Recettes	556 802.00
INVESTISSEMENT	
Dépenses	370 586.67
Recettes	370 586.67

4 -Délibération : Affectation du résultat lotissement

Le conseil municipal après en avoir délibéré DECIDE d'affecter le résultat sur le BP 2021 comme suit à l'unanimité :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL		SOLDE (+ou-)	DEPENSES	RECETTES
Reste à réaliser	Investissement			
	fonctionnement			
Section D'investissement	résultats propres à l'exercice 2020	-83 675.03	K -83 675.03	N 0
	solde 2019 reporté (ligne 001 du BP 2020)	L +83 157.55	K+L si L négatif	
	solde global d'exécution	-517.48		/
Section de Fonctionnement	résultats propres à l'exercice 2020	-0.01	P 83 675.04	Q 83 675.03
	résultat 2019 reporté (ligne 002 du BP 2020)	M -88 517.87	P+M si M négatif	Q+M si M positif
	résultat global à affecter	© -88 517.88	/	
Résultats cumulés (hors restes à réaliser)		C +- B -89 035.36	K+P+L+M	N+Q+L+M
AFFECTATION DU RESULTAT	En réserve 1068 en recettes d'investissement			0
	Report en fonctionnement 002 en recettes			0

5 – Délibération : vote du budget primitif 2021 -lotissement

Le conseil municipal après en avoir délibéré DECIDE de voter le BP 2021 en comme suit à l'unanimité:

FONCTIONNEMENT	En Euros
Dépenses	188 407.91
Recettes	188 407.91
INVESTISSEMENT	
Dépenses	97 889.03
Recettes	97 889.03

6 – Questions diverses

L'installation des bureaux de votes des deux élections, les 13 et 20 juin a été mis en place lors de la précédente réunion, Monsieur le Maire informe que quelques bénévoles se sont proposés mais que malgré cela les tableaux ne sont pas complets.

L'ensemble du conseil va contacter son entourage afin de pouvoir compléter les bureaux de votes.

Monsieur le Maire les en remercient.

Fin de séance 22h38

